



Accès : gare SNCF ou RER A, arrêt Nanterre Université
<http://www.ratp.fr/>

Contact : Madame Mbalou Diallo
 +33 (0)1 40 97 77 13
 mbalou.diallo@u-paris10.fr

université
Paris Ouest
 Nanterre La Défense

Centre de
 Théorie et
 Analyse du
 Droit
 UMR CNRS 7074



AUX SOURCES NOUVELLES DU DROIT

LES INFLUENCES CONTEMPORAINES DES NORMES ET DE LA DOCTRINE

Les jeudi 19 et vendredi 20 mars 2015

Université Paris Ouest
Salle F352 3^{ème} du bâtiment F

Université Paris Ouest Nanterre, UMR 7074 – Centre de Théorie et Analyse du Droit - En partenariat avec le l'Université de Lyon II (DCT), l'Université de Tours, le CERAP de l'Université de Paris 13 et le GERCIE de Tours



Faculté de droit,
 économie
 et sciences sociales

INSTITUT GERCIE
 PROPOSE DES COURS ET DES FORMATIONS EN DROIT
 JURISPRUDENCE INTERNATIONALE
 E. SUPPLÉMENTAIRE EN 210



AUX SOURCES NOUVELLES DU DROIT

LES INFLUENCES CONTEMPORAINES DES NORMES ET DE LA DOCTRINE

Judi 19 mars

9h30 : Accueil des participants

9h45 : Allocution d'ouverture

Nouvelles sources du droit constitutionnel

Présidence : *Véronique Champeil-Desplats* (UPO CTAD)

10h00 : Hajime YAMAMOTO (Univ. Keio) : « Interprétation de l'article pacifiste de la Constitution par le Bureau de Législation du Cabinet : Une nouvelle source du droit constitutionnel ? »

10h30 : Simon SERVERIN (Univ. Ritsumeikan) : « Globalisation du droit constitutionnel japonais »

Discussion

11h00 : Takeshi INOUE (Univ. du Kyushu) : « Non activisme du pouvoir judiciaire »

11h30 : Eric MILLARD (UPO CTAD) : « Le semi-présidentialisme selon Duverger : réflexions sur une exportation problématique d'une doctrine »

Discussion

Droit comparé et sources du droit

Présidence : *Cécile Barges-Guérin* (UPO CTAD)

14h30 : Valérie LE BIHAN (Univ. Lyon 2) : « L'influence du droit européen sur les techniques de contrôle utilisées par le Conseil constitutionnel »

15h00 : Patricia RRAPI (UPO CTAD) : « L'autorité des arguments tirés d'une analyse doctrinale étrangère (en France et au Japon) »

Discussion

16h00 : Hiroko TATEISHI (Univ. Hosei) : « Émergence d'un dialogue avec le droit comparé et les droits internationaux sur les droits de l'homme à la Cour suprême du Japon »

16h30 : Pierre BRUNET (UPO CTAD) : « La théorie dialogique du contrôle de constitutionnalité : source de doctrine ou doctrine des sources ? »

Discussion

AUX SOURCES NOUVELLES DU DROIT

LES INFLUENCES CONTEMPORAINES DES NORMES ET DE LA DOCTRINE

Vendredi 20 mars

Droit administratif et territorial

Présidence : *Hajime Yamamoto* (Univ. Keio)

10h00 : Hiroshi OTSU (Univ. Seijo) : « Le droit produit du dialogue entre le pouvoir législatif national et celui local »

10h30 : Christophe CHABROT (Univ. Lyon 2) : « Les nouvelles influences sur les réformes territoriales françaises »

11h : Yoan VOLPELLIÈRE (Univ. Lyon 2, doctorant de l'Université Montpellier 1) : « Les agences administratives, adaptation française d'une influence anglo-saxonne »

Discussion

14h-17h : Table ronde d'histoire du droit, aspects méthodologiques

Les principes généraux du droit et l'exception en droit privé japonais, Naoa KATAYAMA (Doyen de la Law School, Keio) et Véronique CHAMPEIL-DESPLATS (UPO-CTAD)

Le droit comparé au Japon, Naoki KANAYAMA (Univ. Keio) et Florian COUVEINHES (ENS-Ulm, CTAD)

Recherches sur le droit colonial en Asie et au Japon, Mitsuki ISII (Univ. Nagoya) et Béatrice JALUZOT (Sciences-po Lyon et Institut de droit comparé Edouard Lambert)

L'histoire des professions juridiques au Japon, Juro IWATANI (Univ. Keio) et J-L. HALPÉRIN (ENS-Ulm, CTAD)

Contact

Madame Mbalou Diallo

+33 (0)1 40 97 77 13

mbalou.diallo@u-paris10.fr